

Obtention du certificat par validation des acquis académiques

Les diplômes et titres suivants doivent avoir été obtenus au cours des cinq années précédant la date de la demande

Case **verte** : le diplôme permet d'obtenir le certificat - Case **rouge** : le diplôme ne permet pas d'obtenir le certificat

Diplômes	Décideur en entreprise non soumise à agrément (DENSA)	Décideur en entreprise sous à agrément (DESA)	Opérateur (OPE)	Distribution (MVPP)	Conseil (CSPP)
Diplômes et titres de l'enseignement technique agricole délivrés par le ministère en charge de l'agriculture					
<i>Certificat d'aptitude professionnelle agricole dans les options suivantes :</i>					
Entretien de l'espace rural					
Agriculture des régions chaudes					
Production agricole, utilisation des matériels					
Productions horticoles					
Vigne et vin					
Travaux paysagers					
Travaux forestiers					
<i>Certificat d'aptitude professionnelle agricole dans les spécialités suivantes :</i>					
Agricultures des régions chaudes					
Métiers de l'agriculture					
Jardinier paysagiste					
Travaux forestiers					
<i>Brevet professionnel agricole dans les options suivantes :</i>					
Travaux des aménagements paysagers					
Travaux de conduite et entretien des engins agricoles					
Travaux de la production animale					
Travaux de la vigne et vin					
Travaux des productions horticoles					
Travaux forestiers					
<i>Brevet d'études professionnelles agricoles dans les spécialités suivantes :</i>					
Travaux agricoles et conduite d'engins					
Travaux paysagers					
Travaux d'entretien de l'environnement					
Travaux en exploitation d'élevage					
Travaux en exploitation de polyculture-élevage					
Travaux horticoles					
Travaux de la vigne et du vin					
Travaux forestiers					
Conseil vente					

Diplômes	Décideur en entreprise non soumise à agrément (DENSA)	Décideur en entreprise sous à agrément (DESA)	Opérateur (OPE)	Distribution (MVPP)	Conseil (CSPP)
Brevet professionnel dans les options suivantes :					
Agroéquipements, conduite et maintenance des matériels					
Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières (depuis 2021) - (ex Responsable d'atelier de productions horticoles)					
Responsable d'entreprise agricole					
Responsable de chantiers forestiers					
Technicien de recherche-développement (référentiel en vigueur jusqu'au 1er/09/20)					
Aménagements paysagers					
Baccalauréat professionnel dans les spécialités suivantes :					
Agroéquipement					
Conduite et gestion de l'entreprise agricole					
Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole					
Aménagements paysagers					
Forêt					
Conduite et gestion de l'entreprise hippique					
Conduite de productions horticoles					
Technicien conseil vente univers jardinerie (Ex technicien conseil-vente en produits de jardin)					
Technicien conseil vente en animalerie (Ex technicien-vente en animalerie)					
Gestion des milieux naturels et de la faune					
Baccalauréat technologique dans la série suivante :					
Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant					
Certificat de capacité technique agricole et rurale (délivré par l'union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation -MFR)					
Technicien productions agricoles et services associés					
Technicien jardins espaces verts					
Technicien forestier					
Titre délivré par l'union national rural d'éducation et de promotion : éleveur					
Éleveur					

Diplômes	Décideur en entreprise non soumise à agrément (DENSA)	Décideur en entreprise sous à agrément (DESA)	Opérateur (OPE)	Distribution (MVPP)	Conseil (CSPP)
Brevet de technicien supérieur agricole dans les options suivantes :					
Agronomie productions végétales					
Aménagements paysager					
Analyse et conduite des systèmes d'exploitation					
Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole					
Développement de l'agriculture des régions chaudes					
Génie des équipements agricoles					
Gestion et maîtrise de l'eau					
Production horticole					
Productions animales					
Technico-commercial					
Gestion et protection de la nature					
Viticulture-œnologie					
Gestion forestière					
Certificat de spécialisation dans les options suivantes :					
complétant un diplôme de niveau V figurant dans la liste précitée					
complétant un diplôme de niveau IV figurant dans la liste précitée					
complétant un diplôme de niveau III figurant dans la liste précitée					
Titres professionnels délivrés par le ministère du travail :					
Ouvrier du paysage					
Ouvrier de production horticole ornementale					
Ouvrier de production horticole					
Diplômes et titres délivrés par les écoles suivantes :					
Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro)					
École d'ingénieurs de Purpan					
Bordeaux Sciences Agro					
École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES)					
École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT)					
École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy					

Diplômes	Décideur en entreprise non soumise à agrément (DENSA)	Décideur en entreprise sous à agrément (DESA)	Opérateur (OPE)	Distribution (MVPP)	Conseil (CSPP)
École nationale supérieure du paysage de Versailles					
École supérieure d'agriculture d'Angers					
Établissement issu de la fusion de l'institut polytechnique La Salle Bauvais et de l'École supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture de Rouen					
Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomique et de l'environnement (VetAgroSup)					
Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)					
Institut supérieur des techniques d'outre-mer (spécialité « protection des cultures)					
Institut national supérieur des sciences agronomique, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup Dijon)					
Institut supérieur d'agriculture de Lille					
Institut supérieur d'agriculture et de l'agroalimentaire Rhône-Alpes					
Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest)					
Diplôme d'État de docteur vétérinaire					
Diplômes délivrés par les universités :					
Diplôme universitaire de technologie de biologie appliquée, option « agronomie »					
Diplôme national d'œnologue					
Licences professionnelles, domaines :					
Agronomie					
Aménagement du paysage					
Commerce, management et distribution des produits agricoles, horticoles ou animaliers ou management de rayons de produits agricoles, horticoles ou agroalimentaires					
Espaces naturels					
Management des organisations (entreprises d'horticulture et de paysage, entreprises agricoles ou agroalimentaires, gestionnaire des entreprises de l'agroéquipement)					
Protection de l'environnement					
Productions animales					
Productions végétales					
Diplôme d'État de docteur en pharmacie					